

# Procédure d'attribution des TP de l'orientation affective

- Vous devez effectuer un TP obligatoire parmi les trois proposés : **Neurosciences affectives**, **Les motifs et la motivation**, ou **Psychologie de l'effort**. Ce TP peut être suivi en 1<sup>ère</sup> (M1) ou 2<sup>ème</sup> (M2) période.
- Vos préférences pour l'un ou l'autre de ces TP seront recueillies à l'aide d'un sondage proposé sur Moodle. Ce sondage est à remplir uniquement l'année où vous souhaitez effectuer ce TP.
- L'attribution des TP se fera en fonction du nombre de places disponibles, des thèmes de recherche des étudiant.es et, si nécessaire, d'un tirage au sort. En cas de places disponibles, il sera possible de suivre deux ou même trois TP.
- Après l'attribution, vous effectuerez l'inscription formelle au TP via le portail d'inscription aux cours pour le semestre de printemps.
- Si vous souhaitez effectuer votre TP cette année, veuillez donc répondre au sondage présenté sur la page Moodle de l'orientation affective disponible dès que possible et d'ici le 26 octobre. L'attribution définitive vous sera communiquée au cours du mois de novembre.

En cas de question, veuillez contacter les responsables des TP.